

Alerte des salariés du CDE

Les Organisations Syndicales ont été alertées par des salariés du CDE (Centre de Diffusion et d'Echanges) que les conditions de travail en cette période se détérioraient du fait d'une discrimination rampante dans les équilibres du temps de travail ainsi que l'absence de communication sur la stratégie de l'entreprise relative à un déconfinement progressif et à une reprise des organisations du temps de travail sécurisant la diffusion des antennes.

Alors qu'un projet de méthode, était élaboré dans la perspective d'un projet de mutualisation des diffusions, certains collaborateurs ont eu la désagréable nouvelle d'une possible planification mutualisant les ressources sur les différentes régies du siège.

Nous demandons à ce que cette planification ne soit pas mise en œuvre, surtout sous couvert d'une crise sans précédent qui impacte la totalité des collaborateurs de FTV.

Les collaborateurs du CDE ne veulent pas être les cobayes d'une mutualisation qui n'a toujours pas reçu l'avis des instances représentatives ni l'aval de la tutelle.

Paris, le 24 avril 2020